

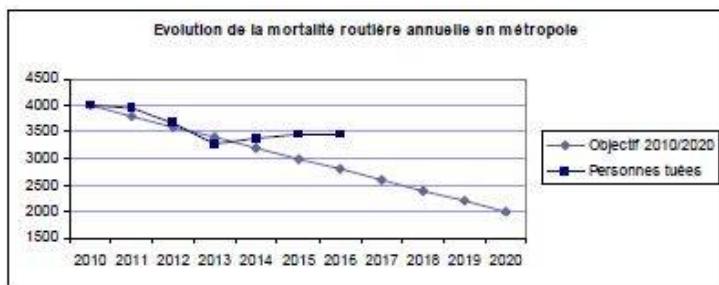
## Communiqué

### **Premier acte « social » du ministre Hulot : « Circulez, il n'y a rien à voir ! »**

#### 2012...

Une première « OPA hostile » du ministère de l'Intérieur sur les compétences du ministère des Transports. Objectif : mettre la main sur le pactole généré par les PV et notamment les radars automatiques (1,8 Mds d'Euros en 2016, en augmentation de 14 % depuis 2013!)...et en détourner progressivement l'utilisation en dehors des problématiques de sécurité routière. Avec au programme le transfert brutal de la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routière, puis les délégués et inspecteurs du permis de conduire en privatisant au passage une partie de leurs missions, ainsi qu'une partie des radars mobiles ouvrant la voie à la marchandisation de la sécurité routière.

#### **Un bilan édifiant...qui parle de lui même !**



**En ce domaine, une réelle « inversion de la courbe » et un rebond de la mortalité routière de 6 % entre 2013 et 2016**

*Source : observatoire national interministériel de sécurité routière*

#### **La fuite en avant !**

Un nouveau transfert autoritaire et sans préavis est programmé pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018, qui concerne 850 agents du ministère chargé des Transports (sous la responsabilité du ministre d'Etat Nicolas Hulot) exerçant leurs compétences techniques au sein des services territoriaux de l'Etat (DREAL et DDT(M)). Un aller sans retour vers le ministère de l'Intérieur et vers les préfectures, une coupure définitive programmée entre infrastructures, véhicules et comportements, la répression financière comme seul mode de prévention !

#### **Une faute majeure !!**

Alors que le candidat Macron affirmait que « *La politique de sécurité routière doit retrouver son caractère interministériel pour concilier la répression, la prévention, le travail sur les infrastructures et les véhicules.* », rejoignant les constats de la Cour des comptes sur l'efficacité de la politique de sécurité routière, et de l'Inspection Générale sur le développement de la conduite autonome et les déficiences du pilotage du ministère de l'Intérieur, les **instances de dialogue social du ministère de Nicolas HULOT ont été bloquées début juin** pour l'amener à prendre position. En réponse à l'interpellation de FO, première organisation au sein de son ministère, **Nicolas HULOT adresse un signal fort** aux agents , et plus largement aux citoyens et acteurs économiques:

- **aucune préoccupation** quant à la cohérence du portage interministériel de la politique de sécurité routière, ni aucune prise en compte de la montée en puissance de l'enjeu central infrastructures/véhicules en matière de sécurité routière et de compétitivité industrielle !
- **aucune inflexion** quant au calendrier délirant ou aux modalités de transfert de ses agents vers le ministère de l'Intérieur !

***FO réaffirme son opposition à ce mauvais coup porté aux agents du ministère en charge des Transports, dénonce ce mauvais coup porté au service public jusqu'à présent tourné vers l'efficacité – pas seulement financière – de la politique interministérielle de sécurité routière!***

*Pour tout contact: Laurent Janvier Tél 01 44 83 86 20 - 06 27 31 17 68*